

Appel à candidature à un poste d'ingénieur forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne Rhône Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur forestier territorial (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Période d'essai de 4 mois renouvelable une fois. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 35,2 K€ et 56,3 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	LE PUY EN VELAY (43)
<u>Prise de poste prévue :</u>	01 /08/2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 à 75 agents. Particulièrement dynamique et couvrant des thématiques très variées compte tenu des contextes climatiques et humains allant du méditerranéen à la haute montagne, nos priorités d'actions sont les Documents de Gestion Durables (DGD), l'adaptation au changement climatique, le regroupement de gestion et la desserte.

Description du poste

Ce poste consiste en une mission départementale de responsable de la Haute Loire (équipe de 3 techniciens dont un partagé avec le Cantal) et une mission régionale de pilotage de la convention avec le Conseil Régional (management transversal pour AURA et encadrement hiérarchique d'une assistante administrative dédiée).

Sous l'autorité et avec l'appui de la directrice, le poste comporte les missions principales suivantes :

- Responsabilité du CNPF dans les Départements de la Haute-Loire
 - o encadrement de l'équipe
 - o lien avec les élus du CNPF, des structures forestières locales et les élus locaux
 - o appui sur instruction PSG
 - o recherche de financements pour le maintien des techniciens en CDD et suivi des conventions avec un accompagnement administratif et financier régional
 - o pilotage et montage de projet
 - o appui terrain sur les programmes d'expérimentations
 - o promotion des actions phares du CNPF : adaptation au changement climatique, desserte, label bas C, regroupement,...
 - o Participation à la politique DFCI de l'Etat
 - o représentation du CNPF aux différentes commissions
- Pilotage de la convention du CNPF avec le Conseil régional (150 k€/an) et des aides sylvicoles subventionnées pour les propriétaires forestiers
 - o Référent régional : entretien du lien avec la Région (technique et initiative si nécessaire de rencontre politique), rédaction de la convention régionale, proposition d'évolutions, compilation pour rédaction du bilan
 - o Pilotage interne : cadrage et suivi régulier en lien avec les ingénieurs départementaux, encadrement de l'assistante administrative chargée des aides sylvicoles
 - o Participation à la politique du Conseil Régional, notamment en matière de recherche (PRID)
- Participation à l'équipe régionale de pilotage du CRPF
 - o Participation aux CODIR qui ont lieu tous les 15 jours (avec 3 visioconférences sur 4)
 - o Déclinaison et application du Contrat d'Objectif et de Performance
-

Profil recherché

Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur forestier, ou diplôme de niveau bac +5 équivalent,
- Expérience souhaitée de 4 à 10 ans en matière de développement en forêt privée,
- Maîtrise impérative des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) et des logiciels de SIG,
- aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques,
- Titulaire du permis B



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr



Compétences et qualités requises

- Capacité managériale et d'encadrement d'équipes-projet ;
- Qualités relationnelles (sens de l'écoute, pédagogie) et goût pour le travail en équipe ;
- dynamisme et goût pour l'innovation
- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de rédaction.
- Une bonne connaissance du territoire et des acteurs locaux de la délégation serait un plus.
- Permis B.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire)

Personnes à contacter

- Anne-Laure SOLEILHAVOUP, Directrice - 0763096363 - al.soleilhavoup@cnpf.fr
- Nicolas TRAUB – directeur adjoint – 0608364551 - nicolas.traub@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le 20 juin 2025 dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Mme la Directrice du CNPF Auvergne Rhône Alpes

Maison de la forêt et du bois – Site de Marmilhat - 10 allée des eaux et forêts 63370 LEMPDES

auvergnerhonealpes@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 26 juin ou le 22 juillet dans les locaux du CNPF à Lempdes.